

# LETTRE CGT PIERRE FABRE N°40 - AVRIL 2011

## PENIBILITE

### JOURNEE D'ACTION NATIONALE 28 AVRIL 2011

<http://www.cgt.fr/Le-28-avril-tous-dans-l-action.html>

la  
cgt

LABORATOIRES  
PIERRE FABRE

Ensemble pour être plus fort !



La réforme sur les retraites, qui oblige les salariés à travailler 2 ans de plus, aggrave de fait la pénibilité et la souffrance au travail.

De nouvelles négociations vont se tenir sur cette question dans les branches professionnelles et les entreprises.

Au cœur de ces négociations, c'est votre vie, votre santé qui seront engagées.

Un salarié en travail posté perd une année d'espérance de vie pour 5,5 années de travail en équipe, 2 années pour 10 ans...

**Donc en moyenne, 7 années de vie sur une carrière** (source médecine du travail).

**Mais il n'y a pas que les salariés de la production qui subissent la pénibilité !**

N'oublions pas celle provoquée par les invivables open space (stress, nuisances sonores, intimité, etc.), par les risques routiers subis par le personnel itinérant...

Sans oublier non plus l'augmentation du risque de développement de cancers, plus encore si le salarié est confronté aux risques chimiques, aux fameux produits CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique).

Nous avons amorcé un dialogue sur la pénibilité avec la Direction lors de la négociation de l'accord sur les risques psychosociaux (Santé au travail) en 2010. Encore une fois, la Direction est restée sourde à nos propositions. Suite à quoi, nous avons demandé d'ouvrir une négociation spécifique sur la pénibilité, demande à ce jour restée sans réponse.

Un accord sur la santé au travail qui n'intègre pas la pénibilité n'a aucun sens !

Il est inacceptable qu'au 21<sup>e</sup> siècle, des femmes et des hommes usent leur santé au travail, vieillissent prématurément et aient une espérance de vie réduite à cause du travail !

**La pénibilité est-elle un sujet mineur pour la Direction et certains syndicats (FO, CFTC, UNSA)**

**dans notre entreprise puisque cet accord a été signé en 2010 par ces 3 syndicats !**

**Pourtant, en négociation de branche nationale, tous les syndicats, sans exception, ont refusé, et refusent toujours, de parler santé au travail sans l'intégration de la pénibilité !**

ENFIN, LES GARS, C'EST QUOI  
CES HISTOIRES DE PENIBILITE ?!

...Z'ÊTES PAS  
CHOYÉS, ICI ?!...



## JOURNEE DE SOLIDARITE



La journée de solidarité est fixée le lundi 13 juin 2011.

La Direction voulait restreindre la prise de congé sans solde aux seuls salariés entrés dans l'entreprise dans le courant de l'année et ne disposant pas de RTT et de congés payés, sous la seule justification de coller à « l'esprit de l'accord ».

Nous nous y sommes opposés et avons rappelé que la possibilité de poser un jour de congé sans solde était le résultat du deuxième accord signé suite aux journées de grèves.

Par cet accord, l'entreprise avait alors validé le principe d'une « grève à crédit ».

**Cette année encore**, les salariés ont la possibilité de travailler, de poser un jour de congé payé, un jour de RTT, un jour de récupération ou **un congé sans solde, aucun accord contraire n'ayant été signé.**

**L'Entreprise envisage de modifier cet accord en 2012.**

**La CGT Pierre Fabre reste opposée à cette loi qui ne règle en rien la question de la solidarité intergénérationnelle comme elle le prévoyait à l'origine.**

## REGLEMENT INTERIEUR



Plusieurs avenants ont été soumis à consultation dans les CE, modifiant le règlement intérieur groupe en vigueur depuis 1994.

Ces avenants annulent et remplacent les dispositions des articles portant sur le harcèlement et sur les sanctions disciplinaires.

Sous prétexte d'une mise en conformité avec la loi de la durée maximale de la mise à pied disciplinaire, et de l'intégration des nouvelles dispositions concernant le harcèlement, l'entreprise en profite pour modifier d'autres points sans les mettre en avant.

Un exemple flagrant : Rétrogradation sans diminution de salaire devient rétrogradation.

**La Direction s'emploie sournoisement à verrouiller les libertés individuelles des**

**salariés.**

**Encore une fois, nous ne sommes pas d'accord sur ces pratiques contraires au soit disant dialogue social tant prôné par la Direction.**

**Pourquoi ne pas renégocier ce règlement intérieur groupe datant de 1994, qui mérite bien une révision complète, en paritaire ?**

## INTERESSEMENT – PARTICIPATION 2010

**4 397 euros brut**  
**Soit environ**  
**4 000 € net**

Vu l'augmentation phénoménale des dépenses de la vie courante, voilà un peu de beurre dans les épinards ...

Pour la première fois, cette année l'entreprise verse des sommes participation/intéressement qui sont comparables à celles versées par les autres laboratoires pharmaceutiques. La Cgt a été signataire de cet accord.

Nous vous rappelons toutefois que les salariés à temps partiels et ceux ayant eu des arrêts maladie, auront ces 3 primes diminuées proportionnellement à leur temps de présence, dont le montant sera bien loin des 4 000 € nets annoncés.



**Si vous ne répondez pas pendant la période d'affectation :**

- La participation sera investie par défaut pour 50 % dans votre PERCO (**bloqué jusqu'à votre retraite**) et 50 % dans le fonds Multipar Sécurité Plus de votre PEE.

- L'intéressement et le dividende du travail vous seront automatiquement payés courant mai 2011.

Pour comparaison, quelques chiffres des autres laboratoires pharmaceutiques pour 2011 :

- Sanofi : participation + intéressement 3,5 mois de salaire brut
- BMS : participation 2,8 mois de salaire brut + intéressement 2,4 % du salaire annuel brut
- Johnson&Johnson : participation 2 430 €
- L'Oréal : entre 8 000 et 20 000 € (en fonction du salaire)

## APPEL A CANDIDATURE

La clôture du dépôt des listes pour les élections professionnelles du 26 mai 2011 est le 2 mai 2011.

Il est encore temps pour vous de nous rejoindre !

Afin de modifier le paysage syndical historique de l'entreprise, il faut que la CGT soit représentée le plus largement possible.

**Ensemble, nous pouvons changer les choses !**

**Vous vous posez des questions, n'hésitez pas à nous contacter**